

*Arrivée du printemps
le samedi 20 mars*



**Pour une politique des aînés et des familles
à l'image de sa communauté**

Tous les détails en pages centrales

Les membres de votre conseil municipal ont tenu une séance régulière le 8 février dernier par vidéoconférence en respect des mesures de la Santé publique. Elle a été enregistrée et est disponible sur le site de la Municipalité. Les principaux éléments qui ont fait l'objet d'information ou de décision sont présentés ici-bas :

Action Réussite Abitibi-Témiscamingue

Nous avons adopté une résolution afin de reconnaître la réussite éducative comme une priorité et un enjeu important pour le développement de notre municipalité.

CMSS – octroi de mandat élaboration de plan

Nous avons octroyé le mandat des plans de réfection de la structure du Centre multifonctionnel Serge Savard (CMSS) au Bureau d'études spécialisées consultants en structure pour un montant de 16 600 \$ avant les taxes applicables.

SSI Landrienne – bilan annuel des activités et nomination des officiers

Le bilan annuel des activités du Service de sécurité incendie (SSI) nous a été présenté par son directeur, M. Stéphane Brisson. Les officiers suivants ont par la suite été nommés : Dany Lévesque au poste d'assistant directeur, Mélanie Champagne au poste de 1er capitaine et de secrétaire et Mario Tardif au poste de 2e capitaine. Nous les félicitons pour leur nomination et remercions tous les pompiers pour leur implication.

Règlement 238 – avis de motion et présentation de modification

Un avis de motion a été présenté indiquant qu'à une séance ultérieure, la modification du règlement 238, qui a pour objet de changer le zonage de quatre terrains sur le chemin du Moulin, sera adoptée.

Demandes de dérogations mineures

Nous avons accepté deux demandes de dérogations mineures, une pour le 368, route 386 Ouest et l'autre pour le 164, 4e et 5e rang Est, selon les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme (CCU).

Réaménagement du bureau – autorisation d'aller en appel d'offres

Nous avons autorisé M. Tardif à aller en appel d'offres auprès d'une firme d'architectes pour le projet de réaménagement du bureau municipal.

Chemin de la Traverse-des-Rangs – autorisation d'aller en appel d'offres

Nous avons autorisé M. Tardif à aller en appel d'offres pour les travaux d'asphaltage et de rechargement des accotements prévus dans le chemin de la Traverse-des-Rangs.

Nous tenons à vous rappeler que notre prochaine séance est prévue le 8 mars 2021 à 19 h. Nous vous invitons à nous suivre sur le site internet Landrienne.com et sur la page Facebook *Municipalité de Landrienne*.

Les membres du conseil se joignent à moi pour vous rappeler l'importance de bien respecter les recommandations de la Santé publique.

Guy Baril, maire

Tout bien trier, à la bonne place

Photo d'items trouvés dans les bacs brun



Est-ce que ça se mange ?
Est-ce que c'est en papier ou en carton ?
Est-ce que c'est un résidu de jardin ?

Non, donc ça ne va pas au bac brun.

Ça va où alors ?

Comme la majorité de ces items servent à l'emballage des aliments, ils se recyclent et vont au bac bleu.



Pour tout bien trier, à la bonne place
bottinvert.mrcabitibi.qc.ca

Une politique et un plan d'actions qui VOUS ressemblent

Saviez-vous que votre conseil avait décidé de combiner deux démarches afin que la municipalité ait sa propre politique des aînés ET des familles ?

Saviez-vous qu'un comité formé principalement de membres de la communauté travaillait à son élaboration ?

Saviez-vous ce que représente chacune de ces démarches?

Concrètement, le programme Municipalité amie des aînés (MADA) c'est :

Une démarche contribuant au développement social, économique et communautaire qui permet de :

- Reconnaître les besoins spécifiques des aînés;
- Favoriser l'adoption d'actions concrètes par et pour les aînés;
- Encourager la participation active des aînés à la vie communautaire et à la vie familiale;
- Consolider la solidarité intergénérationnelle;
- Promouvoir les saines habitudes de vie dans un contexte de vieillissement actif;
- Encourager les aînés à prendre en charge leur santé et ainsi contribuer à leur autonomie par une vie plus active;
- Appuyer les familles dans leur implication en lien avec les aînés;
- Maintenir à l'emploi les aînés qui le désirent;
- Lutter contre la maltraitance, les préjugés, l'âgisme et les stéréotypes.

Une démarche s'adressant aux municipalités désirant adapter leur milieu de vie à la réalité des aînés par la mise en place de mesures telles que :

- L'augmentation du nombre de logements destinés aux aînés;
- La diversification des activités de loisirs offertes aux aînés;
- La planification de l'aménagement du mobilier urbain en fonction des nouvelles réalités démographiques;
- L'augmentation de l'offre de service en transport adapté;
- La diffusion d'informations plus ciblées afin d'assurer une plus grande participation des aînés à la vie communautaire.

Une démarche qui a des retombées positives sur le milieu de vie par :

- L'augmentation des services de proximité et leur accessibilité;
- Le renforcement des liens intergénérationnels;
- Un sentiment d'appartenance accru;
- Une plus grande participation des aînés à des activités de loisirs, entre autres;
- La sensibilisation des élus municipaux et du soutien à la prise de décision pour mieux planifier leurs actions et pour assurer la cohérence et la permanence des orientations relatives aux aînés.

Qu'est-ce qu'une politique familiale municipale (PFM) ?

C'est l'expression d'une volonté politique d'agir en faveur des familles, incluant tous leurs membres allant des plus jeunes aux aînés;

C'est un processus concerté qui interpelle les acteurs du milieu;

C'est un cadre de référence et un plan d'action;

C'est un guide pour assurer la mise en oeuvre et le suivi des actions adoptées par le conseil.

Ainsi, la PFM, incluant son plan d'action, est un levier municipal qui :

Permet de développer une approche collective du « penser et agir famille »;

Contribue à l'avancement des actions de la municipalité;

Porte les enjeux de la famille;

Favorise l'engagement des municipalités en faveur des familles;

Mobilise tous les acteurs d'une communauté (élus, employés municipaux, familles et partenaires);

Contribue à identifier et mettre à l'agenda politique les nouveaux enjeux touchant les familles ;

Soutient les parents dans leur rôle tant auprès des jeunes enfants (0-5 ans), des enfants (6-12 ans), des adolescents (13-17 ans) que des jeunes adultes (18-25 ans) ;

Représente une force collective.

Imaginez l'impact d'une politique des aînés et des familles dans votre milieu si elle était vraiment adaptée à son milieu et si chaque citoyen pouvait y mettre son grain de sel.

Appel à la participation

Dans les mois à venir, de nombreuses consultations se feront dans la population. Pour être représentative des gens de son milieu, cette démarche implique la participation des citoyens. La première consultation se fera sous forme de sondage. Vous pourrez y répondre par écrit ou encore en ligne.

Suivez-nous sur le site Landrienne.com, la page Facebook *Municipalité de Landrienne* et dans l'Info-Landrienne pour connaître tous les détails.

Nous vous remercions à l'avance de votre participation.

Votre comité

Durant la semaine de relâche, protégez-vous et protégez votre communauté !

CORONAVIRUS

(COVID-19)

17 FÉVRIER

MESURES DÉPLOYÉES LORS DE LA SEMAINE DE RELÂCHE SCOLAIRE DU 26 FÉVRIER AU 7 MARS 2021

- Interventions policières accrues afin d'assurer le respect des règles sanitaires de base, notamment dans :
 - les lieux de villégiature ;
 - les relais dans les sentiers de motoneiges et de véhicules hors route ;
 - les parcs ;
 - les patinoires ;
 - les lieux extérieurs.
- Augmentation des visites dans les commerces afin de veiller à ce que les consignes soient respectées :
 - affichage et respect de la capacité d'accueil maximale ;
 - contrôle de l'achalandage ;
 - règles de distanciation sociale.
- Attention particulière portée aux rassemblements dans les résidences privées et les lieux publics.
- Visites dans les restaurants en zone orange afin de s'assurer du respect des dispositions sanitaires en vigueur, notamment :
 - la tenue d'un registre des clients ;
 - la limitation du nombre d'adultes à 2 par table ;
 - l'interdiction pour un résident d'une zone rouge de se trouver dans un restaurant situé en zone orange.
- Différentes dispositions, y compris des contrôles routiers, pourront être déployées pour veiller au respect du couvre-feu dans les régions en zone rouge de 20 h à 5 h et en zone orange de 21 h 30 à 5 h.
- Déplacements interrégionaux non recommandés.
- Des efforts particuliers seront consentis afin de protéger les régions en zone orange, notamment le Bas-Saint-Laurent, la Côte-Nord et le Saguenay-Lac-Saint-Jean.



Vous pourrez enfin profiter davantage de votre bibliothèque !

Accès aux collections pour tous
(donc accès aux rayonnages)

Accès aux espaces de travail

Respect des mesures sanitaires de base
(masque, lavage de main et distanciation)

Retour à l'horaire normal,
soit les mardi et vendredi
de 18 h à 20 h



Le comité dépannage (aide alimentaire) peut
fournir une aide à toute personne ou famille qui
en aurait besoin. Nous remettons un panier
d'épicerie (aucun argent).

**Durant cette période difficile,
nous pouvons vous aider.**

LE SERVICE EST CONFIDENTIEL.

Le service est offert à l'année longue. Vous avez à
vivre une mauvaise période par la maladie, perte
de votre emploi ou autre raison; **nous pouvons
vous aider.**

Personnes responsables à contacter :
Marc Bourgault 819-442-0097
Stéphan Rheault 819-732-3408



CLINIQUE D'IMPÔT BÉNÉVOLE

Pour aînés de 60 ans et plus

En raison de la pandémie Covid-19

**SUR RENDEZ-VOUS
SEULEMENT**

**Appelez-nous du lundi au
vendredi au:
819-727-3121**

Notre service sera offert sur rendez-vous seulement, du 2 mars 2021 au 21 avril 2021, si vous
avez un revenu modeste et une situation fiscale simple : pour une personne seule : revenu
annuel maximal de 25 000\$. Pour un couple : revenu annuel maximal de 30 000\$

Une collaboration du **Groupe d'entraide aux aînés** et
du programme des bénévoles de l'Agence du revenu du Canada et de Revenu Québec.

Journée internationale
des droits des femmes 2021

**ÉCOUTONS
LES FEMMES**

8 Mars 2021

« **Valorisons leur travail et leur parole** »

Plusieurs femmes de milieux différents
s'exprimeront par le biais d'un balado filmé.

Chants, poèmes, témoignages et
plusieurs autres seront au rendez-vous.

OÙ:
PAGES FACEBOOK:
**MAISON MIKANA
CALACS-ABITIBI
CENTRE FEMMES RESSOURCES**

Mars 2021

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	1	2	3	4	5	6
		Bibliothèque			Bibliothèque	
7	8 <i>Journée internationale des droits de la femme</i> Séance du conseil	9	10	11	12	13
		Bibliothèque			Bibliothèque	
14	15	16	17 Local de santé: prise de sang	18	19	20 <i>Printemps</i>
		Bibliothèque			Bibliothèque	
21	22	23	24	25	26	27
		Bibliothèque			Bibliothèque	
28	29	30	31			